



PROCES-VERBAL

**196^{ème} Assemblée des Délégués
Dimanche 23 février 2020**

Collège du Raffort à Mézières

ORDRE DU JOUR

9 h. 30 Entrée du Banneret

Introduction : Accueil de la Présidente

Allocution de la 2^{ème} Vice-Présidente du Grand Conseil

Salutations et Hommage aux Disparus

Bienvenue par le Syndic de Jorat-Mézières

1. Ouverture de l'AD – Procès-verbal de l'AD 2019
 2. Rapport de Gestion et des Comptes SVC
 3. Cotisation – Contributions et Taxes
 4. Budget 2020
 5. Rapport de la Commission de vérification des comptes SVC
 6. Allocution du représentant de l'armée
 7. Démission
 8. Elections au Comité Cantonal
 9. Election à la Commission de Gestion
 10. Palmarès des Jeunes Tireurs
 11. Allocution du représentant de la FST
 12. Proclamation des Ayants droit 1^{re} – 2^e – 3^e – 4^e – 5^e maîtrises
Présentation des 6^e – 7^e maîtrises en Campagne
 13. Distribution des insignes de reconnaissance et médailles de mérite de la FST
 14. Honorariat
 15. Propositions des sociétés et propositions individuelles
- Clôture de l'Assemblée des Délégués.

Sortie du Banneret

Introduction : Accueil de la Présidente

Après avoir salué très cordialement les représentants des autorités civiles, militaires et de la Fédération sportive suisse de tir, les Présidents et les membres d'honneur de la FST et de la SVC, les membres des comités et délégués des sociétés cantonales, les représentants de la presse, de même que les amies et amis tireurs qu'elle remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation, la Présidente a le privilège et l'honneur d'ouvrir cette 196^e Assemblée des délégués de la SVC. Cette journée nous donne l'occasion de nous retrouver afin de raffermir les liens avec les autorités, sociétés associatives, culturelles, sportives et amies. Mais il s'agit surtout de vivre en ces heures un grand moment de convivialité.

Elle remercie la Société de Tir des Maraîches, présidée par Monsieur Jean-Daniel SAVARY pour leur dévouement à nous accueillir au Collège du Raffort à Mézières. La Fanfare du Jorat dirigée ce jour par Jean-Luc BLANC nous fait l'honneur d'égayer nos délibérations.

Enchaînant ensuite, la Présidente ouvre officiellement l'assemblée en invitant l'auditoire à chanter debout « Tout simplement ».

Allocution du représentant politique cantonale

La Présidente accueille à présent la 2^{ème} Vice-Présidente du Grand Conseil vaudois, Madame Laurence CRETEGNY par des mots chaleureux puis lui passe la parole.

- ANNEXE 1 -

Au terme de l'allocution, la Présidente de la SVC remercie Madame CRETEGNY pour son message. En lui remettant un fanion ainsi qu'un cadeau de la SVC. Elle lui souhaite pleine réussite dans le cadre de ses engagements.

Puis l'assemblée se lève pour entonner en commun l'hymne vaudois.

Salutations – Hommage aux Disparus

De nombreuses personnalités nous font l'insigne honneur de participer à notre assemblée. La Présidente a le plaisir de saluer :

Pour les autorités civiles :

Mme Laurence CRETEGNY, 2^{ème} vice-Présidente du Grand-Conseil vaudois,
Mr. le Préfet du district de Lavaux-Oron Daniel FLOTRON
Mr. le Syndic de la commune de Jorat-Mézières Patrice GUENAT,
Mr. Daniel RUCH, député et président du CO du TCVD21

Pour les autorités militaires

Mr. le Brigadier Yves CHARRIÈRE, remplaçant du Commandant de la Div. Ter.1
Mr. le Major Sébastien THÜLER, secrétaire de la Sté Vaudoise des officiers.
Mr. le Lt-col Richard ANDRÉ, officier fédéral de tir de l'Arr 1
Mr. le Major Raphaël PASTERIS, président CT 7 VD
Mr. l'Adj-maj Joris LAVANCHY, Président ASSo(ass suisse SOF) sct Vaud

Nos Membres d'honneur de la SVC

Mmes Antoinette GEX et Pierrette ROULET-GRIN

Messieurs

Pierre-André HAAS, Président d'honneur SVC
Emile SAUGY, Eric GOLAY et Werner HAENNI, Vice-Présidents d'honneur
Jean BAECHLER Président d'honneur SVM et vice-Président d'honneur de la SVC,
Louis-Robert PILET, Président d'honneur SVM et membre d'honneur SVC
Michel FARDEL,
Jean-Daniel QUIBLIER, Frédéric CHENEVAR, Jacques CHEVALLEY,
Daniel GRAF, Jean-Daniel MAGNIN, Daniel MARGAIRAZ, Max GAMPER, membres
d'honneur de la SVC & SVM
Philippe BEAUVERD, Martial BAECHLER, Georges MELET et Pascal RAVY

Mesdames et Messieurs les délégués de la fédération sportive Suisse de tir et des Sociétés cantonales de tir

M. Ruedi MEIER, Membre du comité de la Fédération sportive suisse de tir
 M. Martial SCHENEVEY, Membre du comité de la Société. des Tireurs fribourgeois
 M. Laurent JAKOB, Président de l'Association sportive genevoise de tir et Mme Céline BLANC, Vice-présidente.
 M. Jérôme GUERIN, Responsable JT à la Fédération sportive valaisanne de tir.
 M. Yvan PERRIN, Président de la Société neuchâteloise des tireurs sportifs
 M. Yannick VERNIER, Président de la Fédération Jurassienne et doyen de la conférence romande des présidents

M. Yves FURER, Président de la Société Vaudoise des Tireurs Sportifs
 M. Charles-Henri KOHLI, Lt d'abbé de la Fédération des Abbayes vaudoises
 M. André COLLET, Vice-Président de l'Association Cantonale Vaudoise des tireurs Vétérans, avec une pensée vers le Président Francis ROSSI, absent pour raison de santé

Toute la délégation du CO du Tir cantonal Vaudois 2021 et le président de l'Association du Tir cantonal M. Alain MONNEY

M. Jean-Daniel SAVARY de la Société de tir des Maraîches Président du CO de ce jour et son équipe, salutation et remerciements pour l'organisation de cette belle journée.

M. Jean-Luc BLANC directeur du jour de la fanfare du Jorat,

Un salut particulier à la délégation de la Société des Tireurs Suisse de Lyon.

Les représentants des Sociétés, Fédérations ou Associations vaudoises des «7 GRANDS»:

Les Paysannes Vaudoises	Mmes Ruth KARLEN et Isabelle FRANZOSI
Des Chanteurs	Mme Lise DUTRUY, Présidente et M. Jean-Jacques MERCIER
Gymnastique	Mme Laurence HAUTLE et M. Alexandre VOLET
Du Foot	M. Christophe CHAILLET
Des Musiques Vaudoises	Mme Monique PIDOUX-COUPRY, Présidente
Des Jeunesses campagnardes	MM. Steve SCHORDERET et Loïc BREITENSTEIN.

Pour la commission de gestion de la SVC :

M. Marcel MARMILLOD

Pour les Cartes Couronnes vaudoises

Mme Caroline BRERA

Elle salue les délégués des sociétés de tir de notre canton et les récipiendaires de médailles et trophées. La Présidente salue la presse et notre incitateur de communication M. Olivier REYMOND.

Enfin elle adresse son cordial salut à l'ensemble de ses collègues du comité sans oublier notre banneret Georges BULLOZ.

Elle espère n'avoir oublié personne, mais si tel n'est pas le cas, elle s'en excuse.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Comme les années précédentes, chacun comprend qu'il n'est pas possible à la Présidente d'évoquer le souvenir de tous nos chers parents et amis disparus durant l'année écoulée.

Elle évoque spécialement les souvenirs de Henri MOHR, André-Francis CATTIN, Jean-Louis BRASEY et René MARTIN qui ont participé chacun à leur manière à marquer la SVC et la communauté des tireurs vaudois.

Au nom de la grande famille des tireurs, nous adressons à tous ceux qui ont perdu un de leur proche, nos sentiments de profonde sympathie et les assurons de notre considération.

L'écrivain Paulo Coelho nous transmet ce message d'espoir :
« *La conscience de la mort nous incite à vivre davantage.* »

Debout, nous honorons le souvenir de nos chers disparus par un instant de recueillement et leur rendons un dernier hommage, pendant que l'ensemble musical interprète une musique de circonstance.

Bienvenue par le représentant des Autorités de Jorat-Mézières

Avec comme dicastères l'Administration générale, les finances, les ressources humaines et les relations aux médias, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur le Syndic de la commune de Jorat-Mézières Patrice GUENAT, qui nous fait l'honneur d'apporter le message de bienvenue des autorités

Le Syndic nous présente la commune de Jorat-Mézière. La commune est riche en eaux mais pas de vignes.

Il souligne que la commune est riche de 3000 habitants et est le résultat de la fusion des communes de Jorat, Ferlens et Mezières. La commune a 140 entreprises sur le territoire communal et il liste de manière humoristique le tissu des richesses architecturales, sociétés locales de la commune.

Il y a aussi 3 stands de tir et 4 sociétés de tir sur le territoire communal. Il remercie d'ailleurs la société de tir des Maraîches pour l'organisation de cette assemblée des délégués.

Il conclut en souhaitant le meilleur à la SVC !

Après avoir remercié M. GUENAT pour ses propos et son accueil, la Présidente formule ses vœux les meilleurs à la Commune, ses autorités et ses habitants, les remerciant dans la foulée pour le vin d'honneur qui sera servi à l'issue de la cérémonie. Elle lui offre le fanion de la SVC.

1. Ouverture de l'assemblée

La Présidente constate que l'assemblée de ce jour a été convoquée selon l'art. 7 des statuts. Valablement constituée, elle est à même de délibérer.

Elle sera présidée par Catherine PILET, Présidente de la SVC. Le procès-verbal sera sous la responsabilité de la secrétaire, Virginie CLEMENT.

Pour la bonne organisation de la séance, les scrutateurs sont désignés. Il s'agit de Rémy SENGLET et Pascal LERESCHE. La Présidente rappelle que les votations ont lieu à main levée, les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de vote à bulletin secret, Jean-François HERMANN sera appelé à fonctionner en qualité de Chef de Bureau.

Composition de l'assemblée

Membres tireurs fusil 300 m et pistolet 111 sections représentées, soit	274 délégués
Président et Membres d'honneur	21 délégués
Membres Comité cantonal	12 délégués
TOTAL	307 délégués
Majorité :	154 délégués

La Présidente met ensuite en discussion l'ordre du jour tel que figurant sur la convocation adressée à chacun. Sans intervention de la salle, celui-ci sera donc suivi tel que proposé.

Procès-verbal 2019

Après vérification, le PV de la 195e assemblée générale des délégués du 24 février 2019 au centre sportif de Château-d'Oex a été rédigé et le comité a approuvé sa rédaction lors de sa séance du 4 novembre dernier. Conforme au déroulement de l'assemblée, un résumé figure aux pages 16 et 17 du rapport annuel. Sa lecture n'étant pas demandée, ce PV est approuvé avec félicitations et remerciements à son auteur, Mme Virginie CLEMENT.

Effectifs

Au 31 décembre 2019, l'effectif de la SVC est de	
Soc Fusil (dont 21 sous-sociétés pistolet)	153
Pistolet	25
Total	178

2. Rapport de gestion et des comptes SVC

Le comité cantonal a tenu en 2019, 10 séances ordinaires. Il a répondu présent à une soixantaine d'Invitations /représentations et contribué à l'organisation d'une vingtaine de finales sur le plan vaudois.

Le rapport annuel 2019 a été réalisé par Virginie CLÉMENT et fait office de rapport de gestion.

La Présidente relève les points saillants de l'année 2019 soit :

- L'acceptation par le peuple de la Loi sur les armes, loi qui nous a laissé un goût amer d'autant que l'empressement à mettre cette loi en vigueur a été des plus surprenants
- La décision de fusionner la SVTS et la SVC et la création d'une commission à cet effet. La prochaine étape consiste à la recherche des synergies communes.
- L'excellent développement de la division Formation JT et Performance, une division des plus importantes car de là découle l'avenir de notre sport.

La Présidente souligne que notre sport apporte beaucoup, il nous permet d'apprendre:

- À viser l'excellence
- À gérer ses émotions
- À développer des valeurs telles que l'amitié, la camaraderie, la discipline, la confiance en soi, mais aussi l'apprentissage de l'autonomie.

Ces valeurs font partie de celles qui sont nécessaires à la construction d'un être humain et lui permettent d'avancer à son rythme.

Elle remercie nos annonceurs et sponsors qui nous offrent leur soutien, en particulier la Loterie Romande par le Fonds du sport, ainsi que Concordia pour l'appui financier important au profit de la formation des jeunes et la réalisation d'installations sportives.

Merci à nos Autorités cantonales, communales, à la Fédération suisse de tir, aux collaborateurs du DDPS et du Service de la sécurité civile et militaire et à tous les responsables dévoués à la cause du tir.

Remerciements aux responsables des sociétés de tir, membres des comités des sociétés, entraîneurs, moniteurs, officiers fédéraux de tir et membres de commissions, qui ne comptez pas votre temps pour la défense et la promotion de notre sport national. Un salut tout spécialement aux moniteurs et personnes encadrant nos jeunes, qui sont très investis et permettent que la convivialité et l'esprit sportif règnent, particulièrement lors des compétitions. Surtout, ils mettent tout en œuvre pour assurer l'avenir de notre sport et de nos sociétés.

Elle annonce la tenue du Tir cantonal Vaudois en 2021 et son comité d'organisation fera une présentation en fin d'assemblée pour vous mettre l'eau à la bouche.

Pour ce qui est du comité cantonal, nous sommes en cours d'organisation de l'Assemblée des Délégués de la Fédération sportive Suisse de Tir (FST) et de l'USS-Assurances à Payerne et nous nous réjouissons d'accueillir les 24 et 25 avril 2020, les représentants des sociétés cantonales qui viendront de la Suisse entière délibérer à Payerne. Remerciements aux membres du comité cantonal qui s'investissent toute l'année durant.

La Présidente cède la parole à Laurent CROSET pour son rapport sur le Tir Fédéral en Campagne.

Le responsable du TFC remercie toutes les sociétés et tous les tireurs pour le bon déroulement de ce tir populaire.

Toutes distances confondues, Il y a eu 6'478 tireuses et tireurs, à rejoindre les 48 places de tir mis à disposition. Ce qui fait de notre canton, le 7ème classé sur le plan fédéral pour la participation.

Tous les résultats se trouvent aux pages 26 à 30 du rapport annuel.

Comme déjà annoncé lors des précédentes séances techniques de fin d'année, votre comité a décidé de retirer les deux challenges, J.M Pélégrino et P.A Hass, qui récompensaient le premier classé pour la meilleure moyenne à chaque distance.

En prenant cette décision, le comité veut privilégier et mettre en avant la participation.

Nous avons donc établi un classement basé sur le règlement existant, qui vous permettait chaque année de prétendre à un prix de section.

Laurent CROSET procède à la remise des deux rappels des Challenges pour 2019.

- Froideville, Tir sportif (Rappel Challenge J.M Pelegrino - 300m)
- Moudon, Ste tir le Pistolet (Rappel Challenge P.A Haas - Pist.)

Bravos et félicitations à ces 2 sociétés !

Il récompense ensuite les trois meilleures sociétés à chaque distance, pour la participation.

Pour le 300m:

- Echichens, Ste de tir - 38 participants, augmentation de 65,2%
- Berolle, Les 2 Sapins - 38 participants, augmentation de 40,7 %
- Ormont-Dessus, Amis du tir - 24 participants, augmentation de 33,3 %

Pour le pistolet:

- Chavornay, Entre 2 Ruz, 30 participants, augmentation de 36,3 %
- Aigle, L'Avenir, 70 participants, augmentation de 25 %
- Cugy-Montherond, 11 participants, augmentation de 22,2 %
- L'sne, Jeunes Patrouilleurs, 11 participants, augmentation 22,2 %

Félicitation à tous et un tout grand merci encore pour leur engagement.

3. Cotisations – Contributions et Taxes

Françoise MARTIN, caissière de la SVC, nous présente le rapport des comptes et budget de la SVC qui sont également dans le rapport SVC.

En page 63, chiffre 21 du rapport annuel 2019 vous trouvez les cotisations pour l'année 2020. Comme annoncé précédemment, la FST va mettre en place dès cette année, une taxe de 5.00 par licence, taxe destinée au fonds pour activités publiques de la FST dont vous trouverez le règlement sur le site internet de la Fédération.

Concernant les cotisations SVC, nous nous penchons cette année sur les propositions d'amélioration que nous vous porterons à l'ordre du jour lors de la prochaine Assemblée des Délégués.

Hors rapport, nous avons une proposition à faire qui concerne le Tir de Match :

A la page 48 du Rapport 2019, chiffre 14 Tir de match, le responsable de l'organisation des concours Louis-Claude PITTET vous apporte quelques résultats et rappelle que le Tir de match tant au Pistolet qu'au fusil est ouvert à tous les tireurs et tireuses vaudois, ce n'est pas réservé qu'aux anciens qui ont de la bouteille, comme on l'entend parfois, mais aussi et surtout à tout tireur qui souhaite mettre un peu plus de piment dans son sport, rechercher de la performance et mettre en pratique les enseignements acquis au fur et à mesure de ses entraînements. Représenter son district au tir cantonal vaudois, son canton au match inter cantonal lors du Tir Fédéral qui aura lieu cette année à Lucerne, sont des objectifs soutenus par ce dicastère et bien plus encore.

Dans le courant 2019, les membres participants régulièrement aux entraînements «Tir de match» Pistolet et Fusil ont reçu un courrier leur demandant de confirmer ou infirmer leur maintien dans cette entité, ce qui a permis au responsable d'établir une liste de membres qui ne demande qu'à s'étoffer...osez faire le pas,

Le bon bois ne pousse pas dans la facilité ; plus le vent souffle fort, plus l'arbre est robuste. Willard Marriott

Avec ce courrier, nous avons proposé aux membres de payer, à nouveau comme cela existait du temps des matcheurs vaudois, une cotisation mais à titre volontaire. Ces cotisations encaissées nous ont permis de couvrir quelques frais, par exemple de location de stand pour les entraînements et sélection des équipes vaudoises. Afin de l'officialiser, le comité souhaite vous proposer la réintroduction d'une cotisation annuelle de 30.00 qui sera facturée uniquement aux membres inscrits dans la liste du Tir de Match

Les cotisations, contributions et taxes pour 2020 sont acceptées par l'AD avec 3 abstentions et 0 avis contraires.

4. Budget 2020

Le Budget est présenté à la page 60 chiffre 20 du rapport annuel en regard des comptes 2018 et 2019.

Françoise MARTIN répond aux questions puis la Présidente soumet cet objet à la détermination de l'assemblée.

Les délégués acceptent le budget 2020 tel que présenté à l'unanimité.

5. Rapport de la commission de vérification des comptes

Présentés à la page 62 du rapport annuel, le rapport de la commission de vérification des comptes relève les éléments clés.

M. Marcel MARMILLOD, membre de la commission, en l'absence du Président de la Commission Etienne GUGGISBERG qui s'est excusé, nous fait lecture du rapport.

M. MARMILLOD et la caissière se tiennent prêts à répondre à toute question éventuelle au terme de la lecture du rapport de la Commission de gestion.

Le rapport de la commission de vérification des comptes de la SVC est accepté à l'unanimité.

La décharge au comité est également acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La Présidente adresse ses chaleureux remerciements et ceux du comité aux membres de la commission de gestion pour le sérieux de leur travail.

6. Allocution du représentant de l'Armée

Le Brigadier Yves CHARRIÈRE a été nommé au 1er janvier 2018 remplaçant du Cdt de la Division Territoire 1.

De formation Ingénieur ETS en Génie électrique avec orientation en Génie nucléaire, il est Administrateur d'entreprise à Aubonne.

C'est un honneur pour l'assemblée de la SVC d'accueillir le Brigadier Yves CHARRIÈRE pour nous apporter le message de l'armée.

La parole est passée au Brigadier CHARRIERE

Après les salutations d'usages, M. le Brigadier apporte les messages de l'armée.

Le tir, tir sportif en particulier sont à part. Occupent une place unique dans le choix de sport que l'on peut pratiquer.

- Sans différence d'âge, demande un entraînement rigoureux
- Seul sport d'équipe individuel. Soutien du groupe en étant seul devant la cible.
- Le tir est une tradition qui nous encre dans notre indépendance et notre société de défense en tant que fils et filles de Tell.
- L'armée partage les valeurs des tireurs et tireuses. Reserve stratégique sécuritaire en main de la confédération.

La guerre froide s'est mutée en d'innombrables conflits qui eux sont chaud.

Les valeurs de notre sport portent les valeurs séculaires mais résolument tournés vers l'avenir.

Il formule les meilleurs vœux à la SVC sous forme de vers

La Présidente remercie le Brigadier CHARRIERE pour son message fort poétique et lui souhaite plein succès dans ses activités. Elle lui remet un fanion de la SVC ainsi qu'un poivrier.

7. Démissions

A la lecture du billet de la Présidente dans le Rapport annuel 2019, les tireurs ont pris connaissance de la volonté de notre collègue Alfred TISSOT de mettre en terme à sa fonction au sein du Comité de la SVC.

La Présidente lit la lettre de démission d'Alfred TISSOT

Alfred, entré au comité en 2008, a durant 12 ans assumé la responsabilité des championnats de groupes et tout ce qui y est lié, Cela a demandé un énorme travail à notre Alfred qui s'est investi sans compter dans cette organisation, pour reprendre

en plus de ces responsabilités qu'il a souhaité conserver au départ de Werner HAENNI en 2018, le poste de Chef de la division fusil et président de la commission de tir de la SVC.

C'est avec regret que nous prenons congé de notre collègue et Ami Alfred TISSOT qui si j'en crois quelques échanges eus avec lui, ne va pas quitter le monde du tir, souhaitant continuer à donner lui de son temps.

Bon vent et merci pour ton travail et nos meilleurs vœux pour la suite..

8. Elections au comité cantonal

Des démarches ont été entreprises pour rechercher des candidats qui seraient d'accord de rejoindre notre comité. Nous avons pris le temps cette année de restructurer un tant soit peu le comité cantonal, redistribuer quelques tâches, pour palier au départ d'Alfred en priorité et en prévision des changements qui nous attendent dans un avenir plus ou moins proche. Par ailleurs, nous n'avions pas pour cette dernière raison, procédé au remplacement de Daniel MARGAIRAZ qui a quitté le comité l'année dernière.

J'ai le plaisir de pouvoir porter à votre connaissance que nous avons à proposer par les sociétés respectives deux candidatures à l'AD.

Pour la 1ère candidature, Mme Hedwige GAUTSCHI, Présidente de la Société de tir Les Carabiniers de Lausanne présente la candidature de François BARRAT.

Sans autre candidature pour ce poste, nous passons au vote. François BARRAT est élu à l'unanimité et il est prié de nous rejoindre sur scène.

Pour la deuxième candidature, Jean-Claude GAVILLET, Président d'Honneur de la société de Tir de Duillier Prangins 300m nous présente Jacques MÜHLEMANN

Les délégués élisent Jacques MÜHLEMANN comme membre du Comité Cantonal à l'unanimité..

François et Jacques, nous vous remercions d'accepter cette fonction et vous souhaitons la bienvenue au sein du comité cantonal où vous découvrirez par vous-mêmes une équipe chaleureuse !

9. Election de la Commission de Gestion

Art 13 des statuts

La commission de vérification de comptes est composée de 3 membres et d'un suppléant

Le vérificateur est nommé pour une durée de 3 ans. Le plus ancien membre en charge est remplacé chaque année. En principe, il préside la commission et présente le rapport à l'AD.

La règle veut que le président Etienne GUGGISBERG pour l'Ouest-Lausannois que je remercie, soit remplacé par un membre provenant du tournus des districts, soit cette année un représentant du district Gros de Vaud.

Jean-Louis GRIVET, Président de la société Echallens tir sportif, présente la candidature de Pascal RAVY.

Les délégués élisent M. RAVY à l'unanimité à la commission.

La commission de vérification des comptes 2020 aura la composition suivante

Président Marcel MARMILLOD du district Riviera-Pays d'Enhaut
 Membres Pierre-André BURNIER du district d'Aigle
 Gilbert MARION du district Broye-Vully
 Suppléant : Pascal RAVY du district Gros-de-Vaud

La Présidente remercie toutes ces personnes de se mettre à la disposition de la SVC.

Elle rappelle que depuis 2019, nous sommes revenus à un fonctionnement sans mandat confié à une fiduciaire et que la totalité des comptes est placée sous le contrôle de cette commission. Elle se voit dès lors soumise à un travail un peu plus conséquent que ces dernières années, mais avec une vue un peu plus large sur notre gestion. Ce qui lui permettra peut-être de nous proposer quelques améliorations dans notre gestion.

10. Palmarès des Jeunes Tireurs

Avant de passer la parole à Maurice JOSSEVEL pour le palmarès des jeunes tireurs du canton, la Présidente aimerait revenir sur un événement qui n'a lieu que tous les 7 ans sur Vaud, le Championnat Romand des Jeunes Tireurs dont le canton de Vaud a eu la joie d'accueillir sa 49ème édition à Payerne et à Granges-Marnand, sous la baguette magique de notre responsable des Jeunes Tireurs, qui a mené cette organisation de main de maître. Encore Bravo et merci Maurice pour ton engagement

Maurice JOSSEVEL prend la parole et nous fait le rapport suivant :

Lors de l'année 2019, ce sont un peu moins de 500 jeunes garçons et filles qui ont participé au cours pour jeunes tireurs au fusil et au pistolet. Ils ont profité de l'organisation d'une quarantaine de cours dans le Canton de Vaud.

Les résultats sont bons et le classement des équipes voit le cours d'Yverdon au premier rang devant ceux de Romanel et d'Echallens, bravo à Yan Auberson, Gérald Comte et Marc Reichenbach. Je leur demande, ainsi qu'à tous les moniteurs JT présents de se lever et à vous tous de les applaudir chaleureusement pour l'énorme travail qu'ils accomplissent.

Sur le plan individuel, nous allons récompenser les 3 meilleurs tireurs de chaque discipline.

Pour le pistolet :

- 1er, médaille d'or et roi du tir : Lucas BUSTINI
- 2ème, médaille d'argent : Martin SIMIK
- 3ème, médaille de bronze : Nicola VERDA

Tous les 3 de Lausanne-Carabiniers, Merci Yves LOGEAN pour ton travail.

Pour les Jeunes Tireurs U21 :

- 1er, médaille d'or et roi du tir : Séraphin MACRINA - Ferlens La Détente

2ème, médaille d'argent : Alexandre WEHRLÉN - TS Echallens
 3ème, médaille de bronze : Léo MARREL - AT Grandvaux-Villette

Pour les Jeunes Juniors U17 :

1er, médaille d'or et roi du tir : Céline CHERIX – Blonay Société Militaire

2ème, médaille d'argent : Julien CEA - TS Yverdon

3ème, médaille de bronze : Alyssa LÉVÊQUE - TS Yverdon

Sur le plan Suisse, la FST donne une assiette gravée aux 100 meilleurs jeunes tireurs, la 73ème revient à Léo-San NGUYEN-QUANG de Romanel.

Un très grand bravo à ces jeunes tireurs.

Il revient au samedi 12 octobre, journée pendant laquelle nous avons eu la tâche et le plaisir d'organiser le 49ème Championnat Romand des Jeunes Tireurs. Un très grand merci aux tireurs de Payerne, Combremont et Granges-Marnand pour leur aide précieuse. Pour diminuer les frais, nous avons lancé une vente de Fondue Maréchal, ce fut un très grand succès, merci aux sociétés qui nous en ont acheté.

Sur le plan sportif, une fois de plus les juniors vaudois se sont distingués en remportant deux titres de champion romand, chez les jeunes tireurs U21, Alexandre WEHRLÉN est devenu Champion Romand individuel et a emmené son équipe vaudoise au titre des équipes.!

Nous avons eu la joie de recevoir une somme de 4000 francs de la part des organisateurs du 55ème Tir Cantonal Vaudois de 2013 à Chavornay qui vient de boucler ses comptes et à offert cette sommes à nos JT. Un très grand merci à Pierrette ROULET-GRIN et à son équipe.

Pour cette année, l'accent va être mis sur le tir sportif à l'arme d'ordonnance, Marc BAEHLER va suivre les directives de la FST et mettre sur pied une équipe de formateurs, on se réjouit de voir nos jeunes talents progresser dans le monde du tir sportif.

11. Allocution du Représentant de la FST

C'est un plaisir pour la SVC et son Assemblée des délégués d'accueillir M. Ruedi MEIER, membre du comité de la Fédération sportive suisse de tir.

Ruedi MEIER nous transmet les salutations de la FST.

Il revient sur la votation sur la reprise de la loi européenne sur les armes. C'était une défaite douloureuse mais qui a eu des effets positifs. La solidarité de 14 associations qui se sont réunies lors de cette campagne pour lutter contre cette loi. Si nous continuons à travailler étroitement nous pourrions mieux répondre aux défis du futur.

Des propositions seront faites lors de l'AD de la FST à Payerne en ce sens. De nouveaux concours et manifestations permettent de continuer à attirer des tireurs et les motiver à rester actifs.

La mise en œuvre du model FTEM permet de suivre les tireurs dans leur progression. Le concept de F1 à F3 et T1 à T3 permettent aux tireurs de pouvoir progresser en étant suivis et soutenus. Ce modèle vient d'être mis en place et au fil du temps, il est convaincu que les sociétés verront leur intérêt à participer à ce concept. Il encourage les sociétés à promouvoir ce sport par exemple à l'aide de journées portes ouvertes.

Il souligne les bons résultats des suisses au niveau international en 2019.

Ruedi MEIER revient sur l'organisation des tir cantonaux et leur planification. Il rappelle que le comité central souhaite qu'il y ait au plus 4 tirs cantonaux par année afin de répartir au mieux les tireurs.

Il encourage les responsables cantonaux de s'accorder pour la planification des tirs cantonaux et rappelle que la décision finale est prise par la conférence des présidents.

Il souhaite plein succès pour le tir cantonal vaudois en 2021.

Il revient sur le TF2020 qui aura lieu à Emmen et rappelle que la journée officielle aura lieu le 4 et 5 juillet (principalement le 4 juillet). Il incite les sociétés souhaitant y participer à se coordonner pour faire une belle représentation cantonale vaudoise.

Le 200ème de la FST aura lieu en 2024. Une belle fête de tir sera alors organisée et les informations nous parviendront sous peu.

Il remercie tous pour leur engagement pour le tir sportif et encourage les jeunes à continuer à porter haut les couleurs du canton de Vaud.

La Présidente remercie Ruedi MEIER pour ses propos et son soutien et lui remet en souvenir de son passage chez les tireurs vaudois un fanion et un poivrier en cadeau.

<p>12. Proclamation des Ayants droit 1^{ère} – 2^e – 3^e – 4^e – 5^e maîtrises Présentation des 6^e – 7^e maîtrises en campagne</p>

Nos remerciements pour le travail effectué par Laurent CROSET. Il est à noter que les détails complets des récipiendaires se trouvent dans le rapport annuel.

Les récipiendaires des première, seconde, troisième, quatrième et cinquième maîtrises sont invités à se lever et rester un instant debout sous les applaudissements de la salle.

Les récipiendaires des 6^e et 7^e maîtrises, sont tour à tour invités à se présenter devant l'assemblée où ils reçoivent les chaleureuses félicitations du Comité sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

La Présidente remercie Laurent CROSET pour la présentation et pour leur travail en félicitant tous les récipiendaires des distinctions récompensant leur ténacité et leurs brillants résultats. Elle les remercie également pour leur présence de ce jour, témoignage de leur fidélité envers notre société cantonale, mais aussi du plaisir et de leur fierté légitime à recevoir cette distinction. Elle conclut en invitant l'assemblée à les applaudir bien fort.

<p>13. Distribution des insignes de reconnaissance SVC et médailles de mérites de la FST</p>

Jean-Luc CLOUX remet les distinctions aux dirigeants de sociétés qui s'engagent des années durant sans relâche pour notre sport. Ruedi MEIER remettra les insignes de reconnaissance pour plus de 15 ans dans notre société.

Les ayants droits sont appelés et une médaille leur est remise. Nos félicitations et remerciements chaleureux.

Notre Président d'honneur Pierre-André HAAS remet les médailles de mérite pour plus de 20 ans dans une fonction dirigeante.

JLC a un message personnel. car dans nos membres d'honneur, une personne a créé un comité de soutien au Dezaley. Il leur souhaite tout de bon. Merci, Santé et bonne saison de tir à tous

Après avoir remercié Jean-Luc CLOUX pour son travail, la Présidente félicite les membres méritants pour leur précieux engagement et leur dévouement à la cause du tir au sein de leurs sociétés respectives. Elle propose à l'assemblée de marquer sa gratitude et son respect aux récipiendaires de ces insignes au travers d'applaudissements nourris.

La Présidente souhaite remercier également particulièrement Olivier REYMOND qui a permis à la SVC de venir sur Facebook. Ceci permet à la SVC d'être plus proche des tireurs vaudois. Un coupe salami lui est remis par la secrétaire Virginie CLÉMENT.

Un grand merci pour tes propositions et ton soutien.

14. Honorariat

Nos statuts à l'art 4 précisent :

Sur proposition du comité cantonal, toute personne qui, par son activité a rendu service à la cause du tir d'une manière marquante peut être proclamée membre d'honneur de la SVC par l'assemblée des délégués.

La Présidente prie Alfred TISSOT bien vouloir se lever.

Notre collègue Alfred Tissot, responsable de la Division fusil, du championnat de groupes, des Tirs sportifs et des plans de Tir., ainsi que Président de la commission de Tir nous a fait part de sa décision de mettre un terme à son activité.

Il a été élu en février 2008 lors de l'Assemblée des délégués qui se tenait à Founex sous la présidence de Pierre-André HAAS.

Avec toutes les connaissances acquises durant ces 12 années au comité cantonal, Alfred va laisser un vide c'est certain, il a souhaité remettre de l'ordre dans plusieurs de nos règlements, et avec ça nous devrions nous souvenir encore un bout de temps de l'ère Alfred Tissot.

Alfred est un autodidacte, il aime travailler seul et organiser ses concours comme il le désire, nous l'avons compris et laissé faire, le comité étant en appui aussitôt qu'il nous en faisait la demande.

Il nous disait toujours qu'il était à la retraite et avait le temps de s'occuper de toutes ses affaires. Il consacrait aussi une partie de son temps à son sport préféré en se rendant dans un nombre considérable de tirs chaque année, il était ainsi peut-être, un des membres du comité cantonal le plus présent dans les tirs et pour cela aussi il était précieux.

Nous te remercions sincèrement Alfred ! Nous te sommes reconnaissants et souhaitons que tu puisses profiter pleinement de ta retraite et surtout de tes activités au sein des sociétés chères à ton cœur.

En regard de tout ce travail accompli, nous demandons à l'assemblée de proclamer Membre d'honneur de la SVC, Monsieur Alfred Tissot.

Sa candidature est plébiscitée chaleureusement par applaudissement.

En souvenir des belles heures passées au service de la Société Vaudoise des Carabiniers, nous avons le plaisir de te remettre le diplôme marquant l'accession au titre de membre d'honneur.

Alfred TISSOT prend la parole pour remercier de la nomination de membre d'honneur de la SVC. Il souligne le plaisir qu'il a eu lors de ses années de travail à la SVC. Il remercie toutes les personnes ayant œuvré avec lui sur les différents concours lors de ses années d'investissement pour le tir sportif.

Il souhaite bon vent aux nouveaux membres du comité et plein succès à la SVC. Il rappelle qu'il se réjouit de retrouver tous les tireurs lors des différents concours.

Il souhaite une excellente saison à tous les tireurs et se réjouit de pouvoir partager un verre de l'amitié au terme de cette assemblée.

15. Propositions des sociétés et propositions individuelles

Conformément aux statuts, art 7, « les propositions des sections doivent être remises au Comité cantonal avant le 15 janvier ». Nous n'avons reçu aucune proposition.

Aucun délégué ne souhaitant la parole, nous passons à la clôture de l'assemblée.

Clôture de l'Assemblée des délégués

Arrivé au terme de cette assemblée, la Présidente remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour leur participation et leur soutien à la SVC.

La prochaine assemblée des délégués de la SVC sera mise sur pied sur la Riviera et plus précisément le dimanche 28 février 2021 à Montreux dans le cadre du 100^e de la société de Glion-Veytaux.

Elle cède la parole au Maître de Cérémonie Monsieur Jean-Daniel SAVARY président du CO de la manifestation pour des informations sur la suite de la journée.

Jean-Daniel SAVARY salue l'assemblée et tout spécialement par les représentants des 7 Grands car il a fait partie de toutes... sauf les paysannes vaudoises !

Il présente le travail fait par les sociétés

Il remet aux membres du comité cantonal un Fass90 modèle réduit ainsi que des produits du terroir du Jorat.

Même si l'on sait que les calories sont nos ennemies, mais fuir devant l'ennemi c'est lâche...

Il espère que Catherine PILET aura un bon souvenir de cette journée, qui remplacera le dernier souvenir lors de sa présence précédente qui était une photo... celle du radar!

Il remercie la commune pour le verre de l'amitié qui nous est offert..

Pour respecter la tradition de clôture, l'assemblée est invitée à se lever pour chanter la Prière patriotique.

La secrétaire :



Virginie CLEMENT

Annexes mentionnées

APPROUVE A L'OCCASION DE LA SEANCE DU COMITE CANTONAL
Le 13 novembre 2020, à Vernand



AU NOM DU COMITE
Catherine PILET, Présidente